

BULLETIN NATIONAL DE SITUATION HYDROLOGIQUE

11 mars 2025

Les chiffres-clés du BSH

Une **pluviométrie** déficitaire de plus de **25 %** en moyenne sur la France

La recharge des **nappes** s'atténue avec seulement **49 %** des niveaux en hausse

2 départements sont en **crise**

2 départements sont en **alerte ou alerte renforcée sécheresse**



Avec l'appui du

TABLE DES MATIERES

1. Synthèse du 11 mars 2025	3
2. Fait marquant : Faible enneigement sur les massifs.....	4
3. Précipitations	5
Rapport à la normale du cumul de précipitations : Février 2025.....	5
Evolution du rapport à la normale des précipitations mensuelles : Mars 2024 – Février 2025.....	5
Cumul de précipitations : Février 2025.....	5
4. Précipitations efficaces	6
Cumul de précipitations efficaces : Février 2025.....	6
Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : Février 2025.....	6
Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : 1 ^{er} septembre 2024 – 28 février 2025.....	6
5. Eau dans le sol.....	7
Evolution de l’assèchement et de l’humidification des sols.....	7
Indicateur d’humidité du sol : Février 2025.....	7
Evolution de l’indicateur d’humidité du sol : Mars 2024 – Février 2025.....	7
6. Nappes	8
Niveau des nappes d’eau souterraine au 1 ^{er} mars 2025.....	8
7. Débits des cours d’eau	12
Hydraulicité de février 2025.....	12
Débits minimums mensuels de février 2025.....	13
8. Barrages et réservoirs	14
Taux de remplissage des barrages au 1 ^{er} mars 2025	14
9. Glossaire.....	15

1. SYNTHÈSE DU 11 MARS 2025

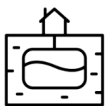
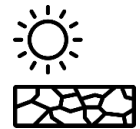
Des **conditions anticycloniques** ont dominé la majeure partie du mois. Toutefois, on distingue deux périodes perturbées, la première du 7 au 14 avec un épisode **neigeux** et des **précipitations** marqués sur les Cévennes les 7 et 8, puis le second du 21 au 26 avec l'arrivée d'une perturbation active par l'ouest avec des cumuls conséquents sur les Cévennes le 22 et des chutes de neige sur les Vosges et le Jura le 25.



La **pluviométrie**, déficitaire sur la majeure partie du pays, a été plus conforme à la saison de la Gironde à l'est de la Bretagne et à l'Île-de-France, sur l'ouest de la Bourgogne et en plaine d'Alsace. Le déficit a généralement dépassé 25 %, voire même 50 % sur le Sud-Ouest, le Centre-Est, les Alpes et leur piémont, l'ouest des Hauts-de-France et près de la frontière belge ainsi que sur la Corse hormis sur la façade orientale. En revanche, les précipitations ont été nettement excédentaires du sud-est du Massif central au nord du Languedoc et au sud-ouest de la Provence. Sur ces régions, les cumuls ont atteint une fois et demie à trois fois et demie la normale. À l'échelle de la France et du mois, la pluviométrie a été déficitaire de plus de 25 %.

* : normales concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020

Les **sols superficiels** se sont asséchés sur la majeure partie du pays. Ils sont toutefois par endroits plus humides à inhabituellement humides sur un grand quart nord-ouest du pays et des Alpes centrales aux Alpes-Maritimes. L'humidité des sols demeure proche de la normale du Sud-Ouest au Nord-Est. Ils restent plus secs à inhabituellement secs sur le littoral de la Corse-du-Sud et localement sur le sud du Languedoc-Roussillon. À l'inverse, les sols se sont nettement humidifiés du sud-est du Massif central au nord du Languedoc. Ils deviennent exceptionnellement humides sur les Cévennes.



En février 2025, la recharge a été déficitaire sur une grande partie du territoire et seul le sud-est a bénéficié de pluies efficaces excédentaires. Les situations sont supérieures aux normales sur les **nappes** de la moitié ouest du territoire. Elles sont hétérogènes et moins favorables sur la moitié est, généralement de modérément bas à modérément haut. Les niveaux des nappes du Roussillon et du massif des Corbières restent bas à très bas.

Le mois de février met en évidence une forte disparité des **débits** des cours d'eau, avec des niveaux très élevés dans le nord-ouest, certaines parties du centre et de l'est, tandis que la majorité des stations présentent des conditions hydrologiques proches des normales saisonnières.

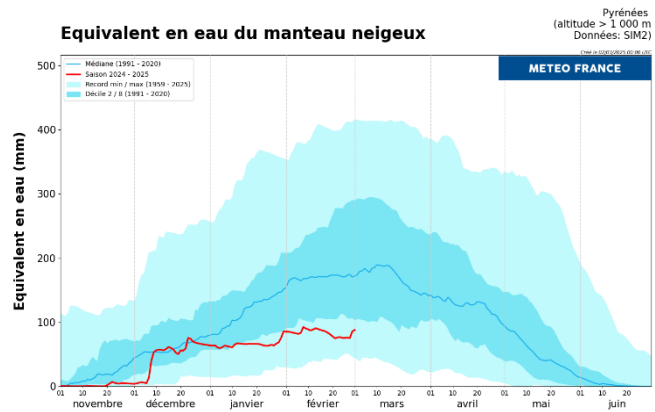


Au 11 mars, 4 départements sont concernés par des **restrictions des usages de l'eau** au-delà de la vigilance dont 2 départements ont mis en œuvre des mesures de crise. À titre de comparaison en 2024 sur cette même période, 6 départements avaient mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et 7 départements étaient concernés en 2023.

2. FAIT MARQUANT : FAIBLE ENNEIGEMENT SUR LES MASSIFS

L'enneigement dans les Pyrénées a été conforme à la saison début décembre après des chutes de neige abondantes. Puis, la douceur des températures en montagne a limité l'augmentation de l'épaisseur du manteau neigeux au cours de l'hiver. L'équivalent en eau du manteau neigeux, proche de la médiane pendant une dizaine de jours mi-décembre, a été ensuite compris entre le 2^e décile et la médiane jusqu'au 10 janvier puis est resté en dessous du 2^e décile jusqu'au 1^{er} mars.

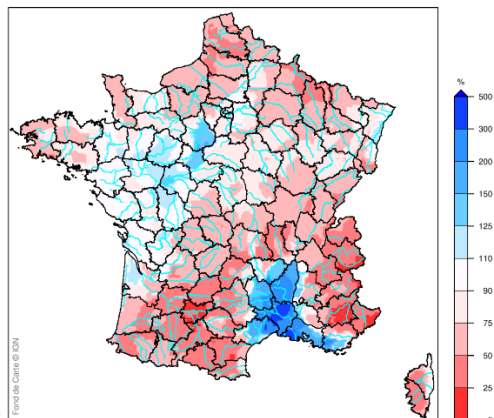
Fin février, l'enneigement est déficitaire, voire très déficitaire, sur la plupart des massifs pyrénéens. Il est anecdotique sur le Massif central, les Vosges, le Jura ou encore la montagne corse. Sur les Alpes, l'enneigement est très déficitaire en moyenne montagne et plus conforme à la normale à haute altitude, mais avec de forts contrastes selon l'exposition et les massifs.



3. PRECIPITATIONS

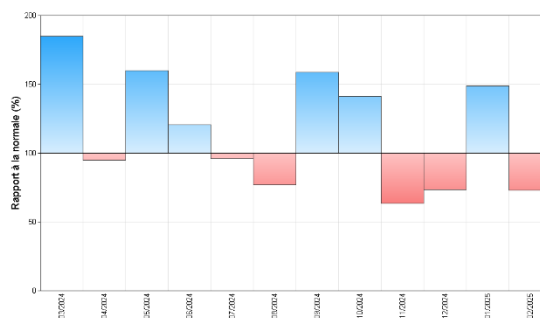


Rapport à la normale du cumul de précipitations
Février 2025



Rapport à la normale de référence 1991-2020 des cumuls mensuels de précipitations agrégées
France

mars 2024 à février 2025



Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

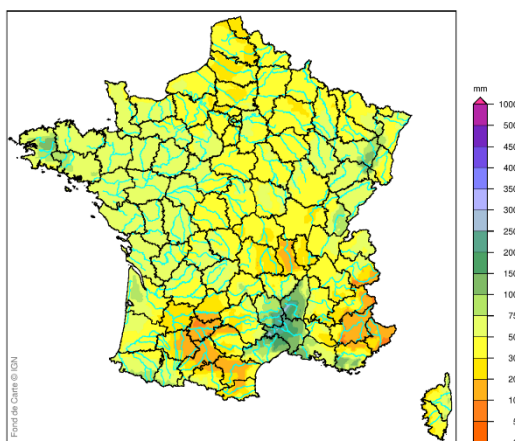
Hormis en janvier, la fin d’automne et l’hiver ont été peu arrosés. La pluviométrie du mois de février a été en moyenne sur la France déficitaire de plus de 25 % avec un cumul moyen de 50 mm.

Les précipitations ont été déficitaires de plus de 25 % sur la quasi-totalité du pays. Le déficit a même généralement dépassé 50 % sur l’ouest des Hauts-de-France et près de la frontière belge, sur un grand quart sud-ouest, le Centre-Est, les Alpes et leur piémont ainsi que sur la Corse à l’exception de la façade orientale. Le déficit a localement atteint ou excédé 75 % dans l’Aude, sur l’ouest de la Haute-Corse, de la région toulousaine au Tarn-et-Garonne ainsi que de l’intérieur de la Provence aux Alpes du Sud et à la région niçoise.

Les précipitations ont été plus proches de la normale de la Gironde à l’est de la Bretagne et au nord du Centre-Val de Loire ainsi qu’en plaine d’Alsace, localement excédentaires de 10 à 50 % des Côtes-d’Armor au nord du Poitou et à l’Eure-et-Loir. Elles ont été très excédentaires du nord du Languedoc à la moyenne et basse vallée du Rhône ainsi que des Bouches-du-Rhône au sud du Var. Les cumuls ont atteint deux à trois fois et demie la normale des Cévennes à la basse vallée du Rhône.



France
Cumul de précipitations
Février 2025

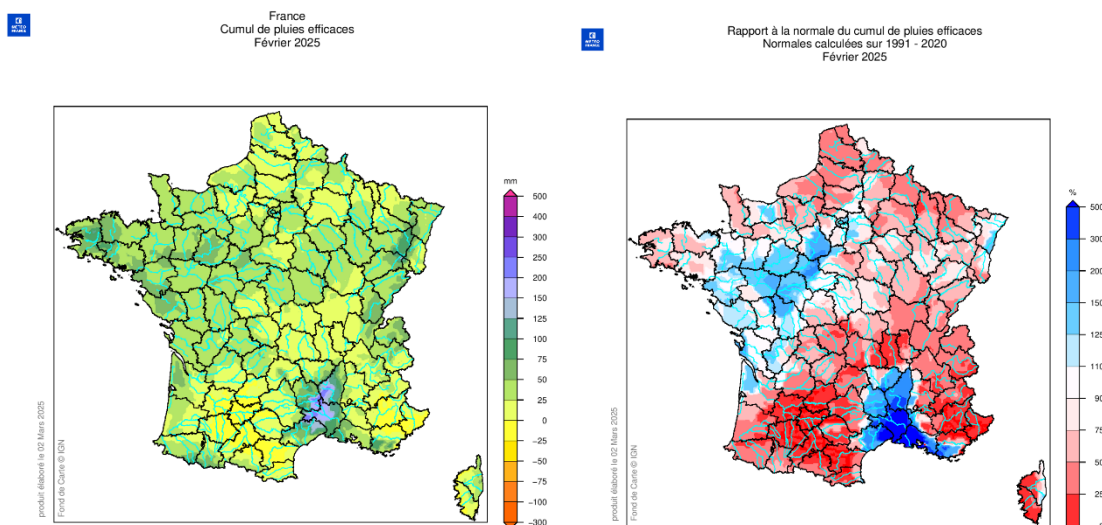


Les cumuls pluviométriques ont été inférieurs à 50 mm sur la majeure partie du pays. On a recueilli généralement moins de 20 mm de l’intérieur du Roussillon au centre de Midi-Pyrénées, sur la Côte d’Azur et l’intérieur de la Provence. Les cumuls ont atteint par endroits 60 à 80 mm sur l’ouest de l’Aquitaine et plus généralement de la Vendée à la Bretagne, au Cotentin et à l’Eure-et-Loir. Ils ont été conséquents des Cévennes au nord du Languedoc et au delta du Rhône, atteignant 100 à 300 mm.

Cumuls mensuels remarquables :

- 7.4 mm à Montauban (Tarn-et-Garonne)
- 7.8 mm à Nice (Alpes-Maritimes) et Toulouse (Haute-Garonne)
- 262.8 mm à Générargues (Gard) et 276 mm à Sablières (Ardèche), au 4^e rang des mois de février les plus pluvieux

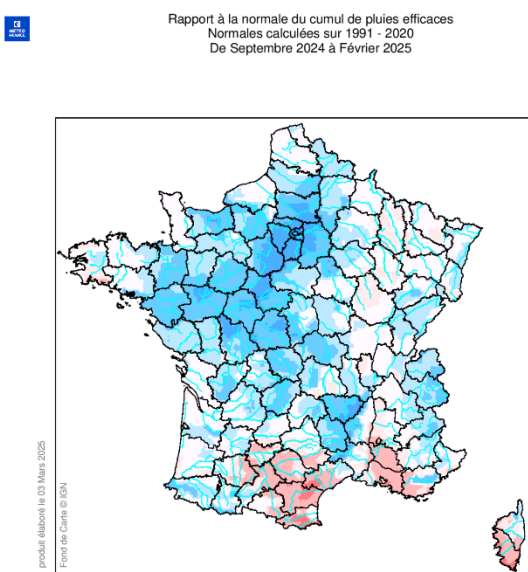
4. PRECIPITATIONS EFFICACES



Les précipitations efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations et l'évapo-transpiration réelle (et peuvent donc être négatives). Elles correspondent à la part des précipitations disponibles pour l'humidification du sol et le ruissellement. Elles sont évaluées à l'aide de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Sur le mois de février 2025, les précipitations efficaces ont été déficitaires de 35 % en moyenne sur la France avec un cumul moyen d'environ 30 mm.

Elles ont été déficitaires de 25 à par endroits 75 % sur l'ouest de la Bretagne et de la Basse-Normandie, de la Haute-Normandie à la frontière belge, à la Lorraine, au sud de l'Alsace et à la Bourgogne-Franche-Comté. Le déficit a dépassé 50 % des Pyrénées à l'ouest de l'Auvergne et de l'est du Puy-de-Dôme aux Pays de Savoie et 75 % sur l'est de l'Aquitaine, la quasi-totalité de l'Occitanie et de la Corse et du sud des Préalpes à l'est de la région PACA. Les cumuls ont été plus proches de la normale sur la façade orientale de la Haute-Corse, le Berry, la plaine d'Alsace ainsi que du Médoc à l'est de la Bretagne et au sud du Poitou. Ils ont été excédentaires de plus de 25 % du nord du Poitou au Bassin Rennais et à l'Eure-et-Loir et ont atteint par endroits une fois et demie à localement trois fois la normale. Du nord du Languedoc aux Cévennes et au sud-ouest de la région PACA, ils ont atteint deux à cinq fois la normale, voire plus sur l'est de l'Hérault, le Gard et l'ouest des Bouches-du-Rhône.

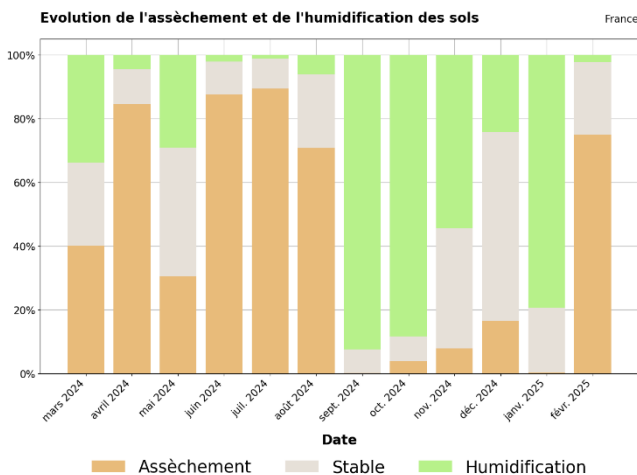


L'année hydrologique 2024-2025, avec une alternance de mois très arrosés et de mois plus secs, enregistre en moyenne un cumul de précipitations efficaces proche de la normale.

Les cumuls sont excédentaires de plus de 10 % sur la majeure partie du pays. L'excédent atteint 25 à 50 % sur le sud du Massif central, l'Allier, l'est du Limousin, de l'est de la Bretagne à l'ouest du Centre-Val de Loire, au Bassin parisien et au sud de la Picardie et localement sur la Charente, le Pays basque, la Normandie, le Var et les Alpes du Nord. Les cumuls atteignent par endroits une fois et demie à deux fois la normale sur les Cévennes et de la Somme au Maine-et-Loire et au Poitou. En revanche, ils sont déficitaires de plus de 25 % du centre de Midi-Pyrénées au Roussillon et au sud de l'Hérault, sur l'ouest de la région PACA et la Corse-du-Sud, voire de plus de 50 % sur le sud de la Corse et du Languedoc-Roussillon.

5. EAU DANS LE SOL

L'état en eau du sol est caractérisé en utilisant l'indice d'humidité des sols SWI en moyenne sur la couche racinaire. L'indice SWI est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.



Au 1er mars, l'humidité des sols est proche de la normale sur près de 80 % de la France mais reste supérieure sur un peu plus de 20 % du territoire.

Le déficit pluviométrique de février a provoqué l'assèchement des sols sur près de 80 % du pays.

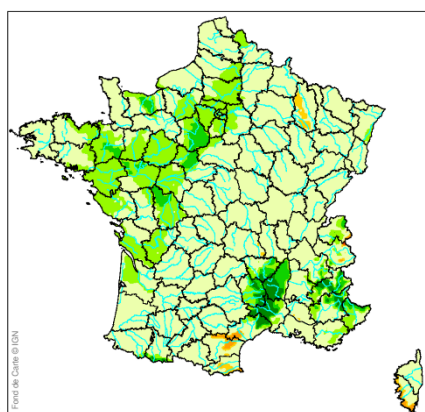
L'humidité des sols reste proche de la normale du Sud-Ouest au Nord-Est et en Corse. Les sols demeurent plus humides que la normale sur les Alpes ainsi que des Hauts-de-France à l'est de la Bretagne et au nord du Poitou. Ils sont devenus très humides en Vendée et du Médoc au sud de la Vienne et exceptionnellement humides sur les Cévennes.

Les sols restent localement plus secs que la normale à inhabituellement secs sur le littoral de la Corse-du-Sud et l'ouest du Languedoc-Roussillon. Ils deviennent par endroits plus secs dans la Meuse.

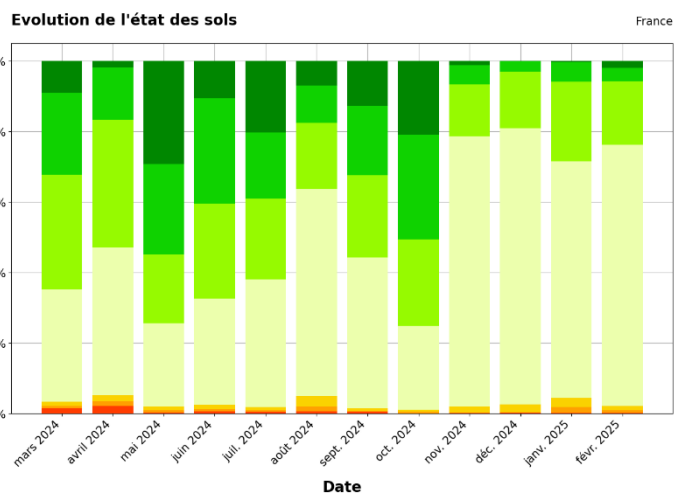
Les sols restent par endroits plus humides à inhabituellement humides sur le quart nord-ouest du pays et les Alpes du Nord. Ils le deviennent sur la Vendée, l'est de la région PACA, le sud-est du Massif central et du Poitou au Médoc. Ils sont même exceptionnellement humides de l'est de l'Hérault aux Cévennes et localement sur les Alpes du Sud. Les sols se sont humidifiés de l'est du Gard à l'ouest et au sud de la Provence, retrouvant des valeurs proches de la normale. L'indice d'humidité des sols demeure généralement proche de la normale du Sud-Ouest au Nord-Est et sur la Haute-Corse.



Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 1 mois
Février 2025



■ Exceptionnellement humide (durée de retour \geq 25 ans)
 ■ Inhabituellement humide (10 ans \leq durée de retour < 25 ans)
 ■ Plus humide que la normale (5 ans \leq durée de retour < 10 ans)



■ Exceptionnellement sec (durée de retour \geq 25 ans)
 ■ Inhabituellement sec (10 ans \leq durée de retour < 25 ans)
 ■ Plus sec que la normale (5 ans \leq durée de retour < 10 ans)
 ■ Proche de la normale
 ■ Plus humide que la normale (5 ans \leq durée de retour < 10 ans)
 ■ Inhabituellement humide (10 ans \leq durée de retour < 25 ans)
 ■ Exceptionnellement humide (durée de retour \geq 25 ans)

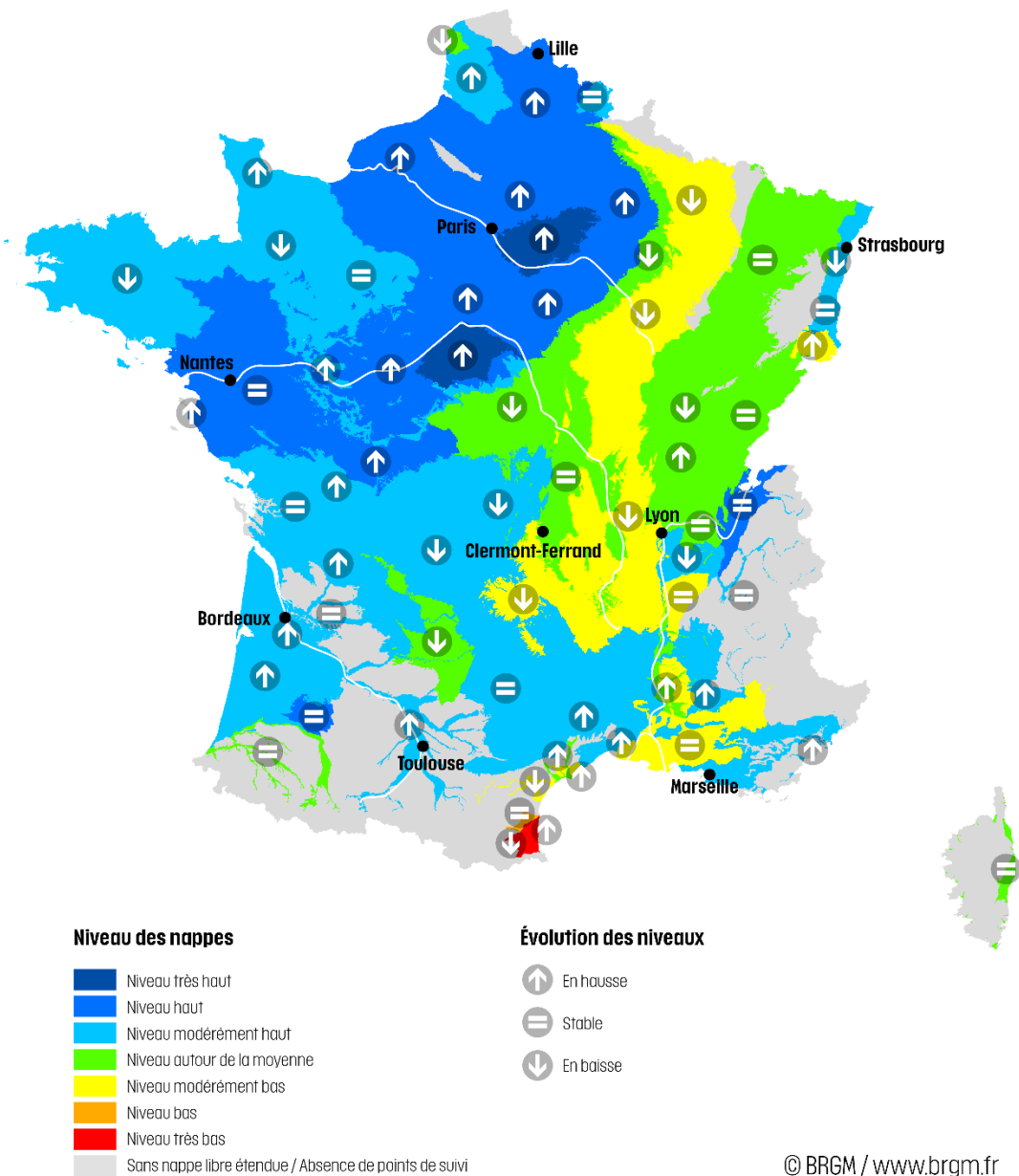
6. NAPPES

Niveau des nappes d'eau souterraine au 1^{er} mars 2025



SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

Situation des nappes au 1^{er} mars 2025



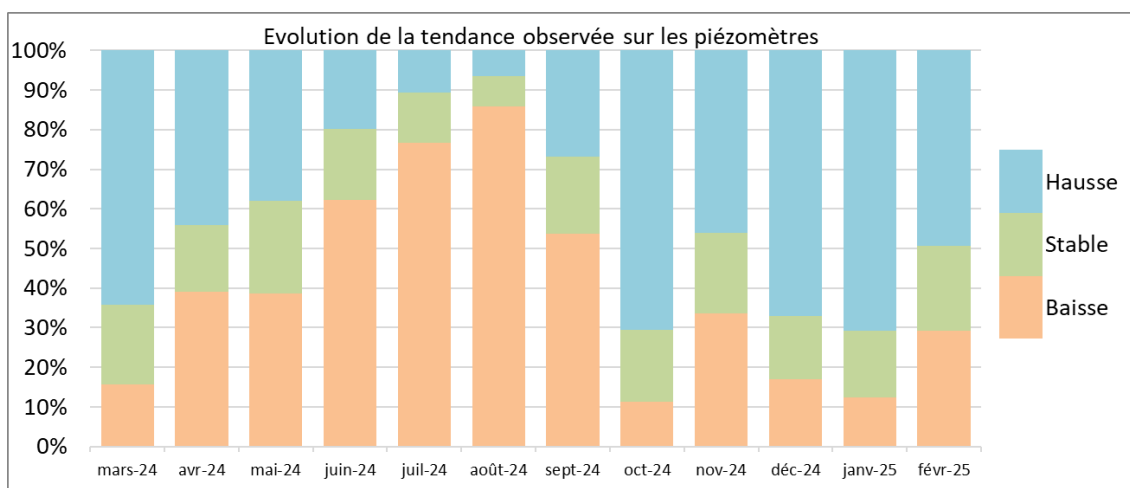
Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) ou niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

Carte établie le 9 mars 2025 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 28 février 2025. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : APIONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistrenque, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Asstien (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

Tendances d'évolution

La recharge a débuté dès septembre 2024 sur les secteurs arrosés abritant des nappes réactives et s'est généralisée courant octobre à l'ensemble des nappes. La recharge a ensuite été très active en octobre puis a fortement ralenti en novembre. Elle a ensuite repris en décembre et janvier sauf sur le sud-est.

En février 2025, la recharge s'atténue : seuls 49% des niveaux sont en hausse (71% en janvier). Les tendances sont contrastées selon l'inertie de la nappe et les cumuls pluviométriques locaux.



Au sud-est, les nappes du sud du Massif central, du Languedoc (sauf Aude), du Rhône inférieur, de la Provence et de la Côte-d'Azur ont bénéficié de plusieurs épisodes de recharge courant février. Les niveaux sont généralement en forte hausse, notamment sur l'est du Languedoc et la bordure cévenole. Les évolutions peuvent être hétérogènes, selon les pluies locales, sur les nappes du Bas-Rhône et de la Durance et sur celles des Grands Causses.

Sur le reste de l'hexagone et en Corse, les pluies infiltrées ont été déficitaires durant le mois de février. Les nappes réactives enregistrent généralement deux épisodes de recharge : le premier début février, suite aux fortes pluviométries de fin janvier, et le second durant la dernière décennie de février. Les tendances sont hétérogènes et dépendent des volumes d'eau infiltrés. Ainsi les tendances s'inversent sur de nombreuses nappes réactives qui observent des niveaux stables ou en baisse, les pluies efficaces ne permettant plus de compenser les sorties vers les exutoires naturels (cours d'eau, sources, mer) et les prélèvements. C'est notamment le cas sur le quart nord-est, le nord et le centre du Massif central, le Massif armoricain, la vallée de l'Aude, le Roussillon et le littoral de la Corse à l'exception du Cap-Corse.

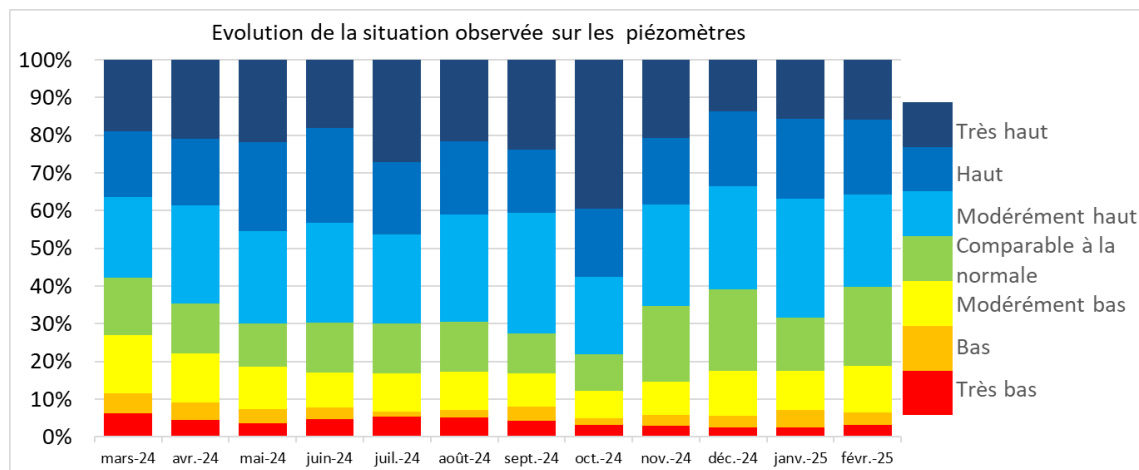
Concernant les nappes inertielles, les tendances générales n'évoluent pas par rapport au mois précédent. Sur le Bassin de l'Artois, le Bassin parisien, le Sundgau (sud Alsace) et le couloir de la Saône (Dijonnais, Bresse et Dombes), les pluies hivernales s'infiltrèrent lentement et arrivent progressivement jusqu'aux nappes. Les niveaux restent en hausse : la recharge se poursuit mais ralentit sur les secteurs moins inertiels. Sur le couloir rhodanien, de l'Avant-Pays savoyard au Bas-Dauphiné, la recharge reste faible. Les niveaux de février demeurent généralement en baisse ou stables.

Situation des nappes

La période de recharge a débuté entre septembre et octobre 2024 avec des niveaux particulièrement hauts. Les niveaux ont ensuite évolué durant l'hiver selon les apports des recharges. Ainsi, les situations se sont légèrement dégradées en novembre et décembre 2024 puis se sont améliorées en janvier 2025. L'état des nappes est resté au-dessus des normales mensuelles. En janvier, seules les nappes du Roussillon et localement du pourtour méditerranéen, du Languedoc à la Provence, observaient des niveaux bas à très bas.

En février 2025, l'état global des nappes se dégrade de nouveau mais demeure excédentaire : 19% des points d'observation sont sous les normales mensuelles, 21% sont comparables et 60% sont au-dessus (respectivement 18%, 14% et 68% en janvier). A noter que 16% des points suivis atteignent des niveaux très hauts en février (16% également en janvier).

La situation est plus excédentaire que celle observée l'année dernière, en février 2024, où 46% des niveaux se trouvaient au-dessus des normales mensuelles. De nombreuses nappes observent actuellement des niveaux plus hauts qu'en 2024. C'est notamment le cas des nappes inertielles du Bassin parisien dont l'état s'est amélioré progressivement durant les 12 derniers mois et des nappes du pourtour méditerranéen et de Corse.



L'évolution des situations des nappes réactives dépend des cumuls pluviométriques récents. Ainsi, l'état des nappes se dégrade sur les secteurs n'ayant pas bénéficié d'apports pluviométriques suffisants (quart nord-est, nord et centre du Massif central, Aude) et s'améliore sur le sud-est fortement arrosé (sud du Massif central, est du Languedoc, Provence et Côte-d'Azur).

Les situations des nappes réactives sont globalement satisfaisantes, de modérément basses à hautes. En détails, l'état des nappes réactives de la moitié ouest du territoire est excédentaire, généralement modérément haut. Les situations sont hautes sur les secteurs ayant subi de fortes précipitations en janvier : nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et de la Vienne et nappes du socle du sud-est du Massif armoricain. Sur un large quart nord-est, les nappes accusent des déficits pluviométriques récents et les situations sont modérément basses à proches des normales. Sur le sud-est, les pluies du mois de février ont été bénéfiques. Les nappes affichent des niveaux modérément bas à modérément hauts. Quelques situations locales restent fragiles, avec des niveaux bas, sur l'aval de la vallée de l'Aude, faiblement arrosé en février, et sur la nappe de l'Astien de Valras-Agde. Les nappes de la plaine du Roussillon et du Massif des Corbières restent toujours à des niveaux bas à très bas. Les précipitations de ces derniers mois sont très insuffisantes pour compenser les déficits pluviométriques accumulés depuis près de 3 ans sur les Pyrénées-Orientales. Enfin, la situation en Corse est due à la répartition hétérogène des pluies : les niveaux sont modérément hauts à hauts sur le nord-est et proches des normales à bas sur le littoral ouest et sud-est.

Concernant les nappes inertielles, les situations n'évoluent que très lentement et restent très proches de celles de janvier 2025. Les niveaux des nappes du Bassin parisien et du Bassin de l'Artois sont modérément hauts à très hauts. Aucun point n'observe de niveaux sous les normales, à part localement sur la nappe des sables cénomaniens du Perche et du Maine. De plus en plus de piézomètres affichent des niveaux très hauts et quelques-uns atteignent des périodes de retour de 20 ans sur les nappes de la Brie au Tardenois, du Vexin et de la Beauce. Les nappes du Sundgau (sud Alsace) et du couloir de la Saône demeurent respectivement modérément basses et comparables aux normales depuis l'été 2024, du fait de leur inertie très importante. Les situations locales peuvent être hétérogènes, avec des niveaux bas à hauts. Sur les nappes inertielles du couloir du Rhône, la situation se dégrade d'amont vers l'aval, conséquence de l'hétérogénéité des pluies de ces derniers mois. Les niveaux sont au-dessus des normales mensuelles sur l'Avant-Pays savoyard et l'Est-Lyonnais, proches des normales sur le Nord-Isère et modérément bas sur le Bas-Dauphiné.

Plusieurs nappes présentent des **situations excédentaires**, avec des niveaux hauts à très hauts par rapport aux mois de février des années antérieures :

- Les **nappes inertielles du Bassin parisien et de l'est du Bassin de l'Artois** poursuivent leur recharge et observent des niveaux hauts à très hauts ;
- Les nappes réactives du **socle du sud-est du Massif armoricain et des calcaires jurassiques de la Brenne et de la Vienne** redescendent à des niveaux hauts après les fortes précipitations de janvier ;
- Les niveaux des **nappes inertielles de l'Avant-Pays savoyard** sont stables et hauts depuis janvier 2025.

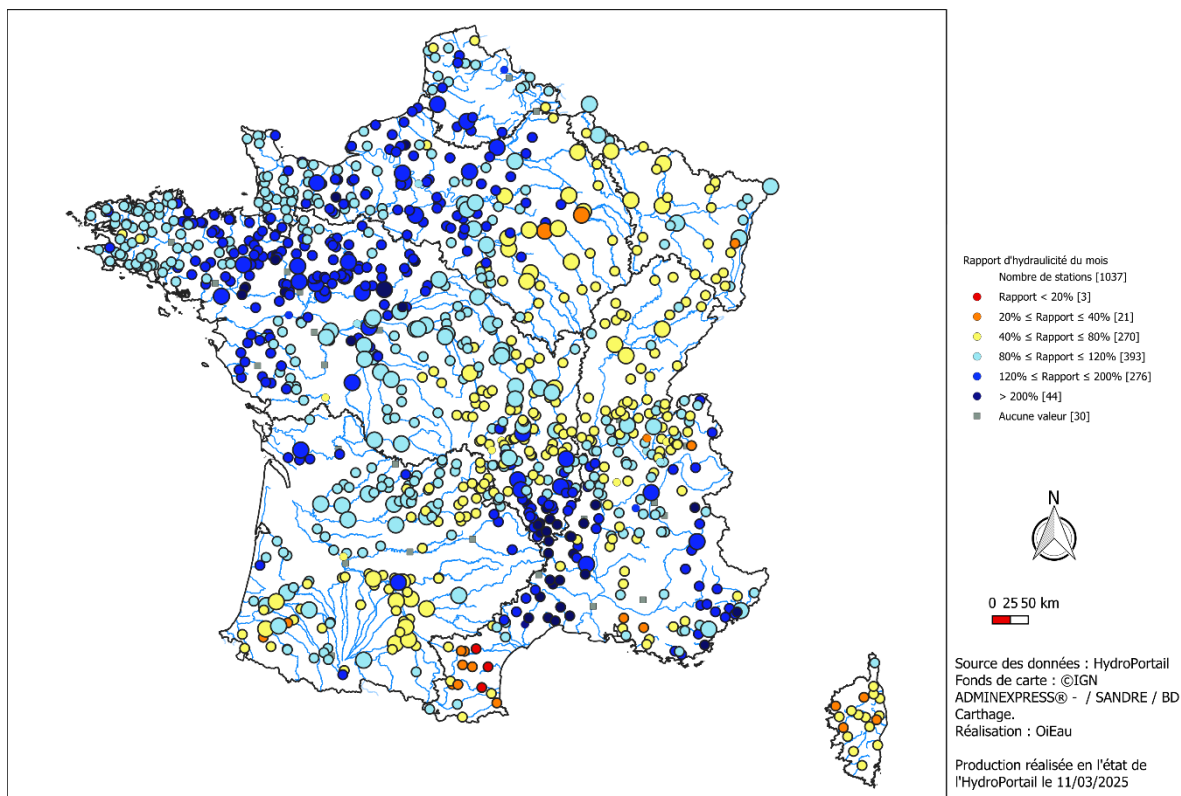
Plusieurs nappes présentent des **situations peu favorables** avec des niveaux modérément bas à très bas par rapport aux mois de février des années précédentes :

- Des nappes réactives du nord-est (**calcaires jurassiques de Lorraine et de la Côte-des-Bars, socle de l'est et formations volcaniques du Massif central**) accusent des déficits pluviométriques de février et affichent des niveaux modérément bas ;
- Les niveaux **des nappes des calcaires karstifiés du massif des Corbières** sont stables et restent bas ;

L'état des **nappes de l'aquifère multicouche du Roussillon** demeure critique, avec des niveaux bas à très bas.

7. DEBITS DES COURS D'EAU

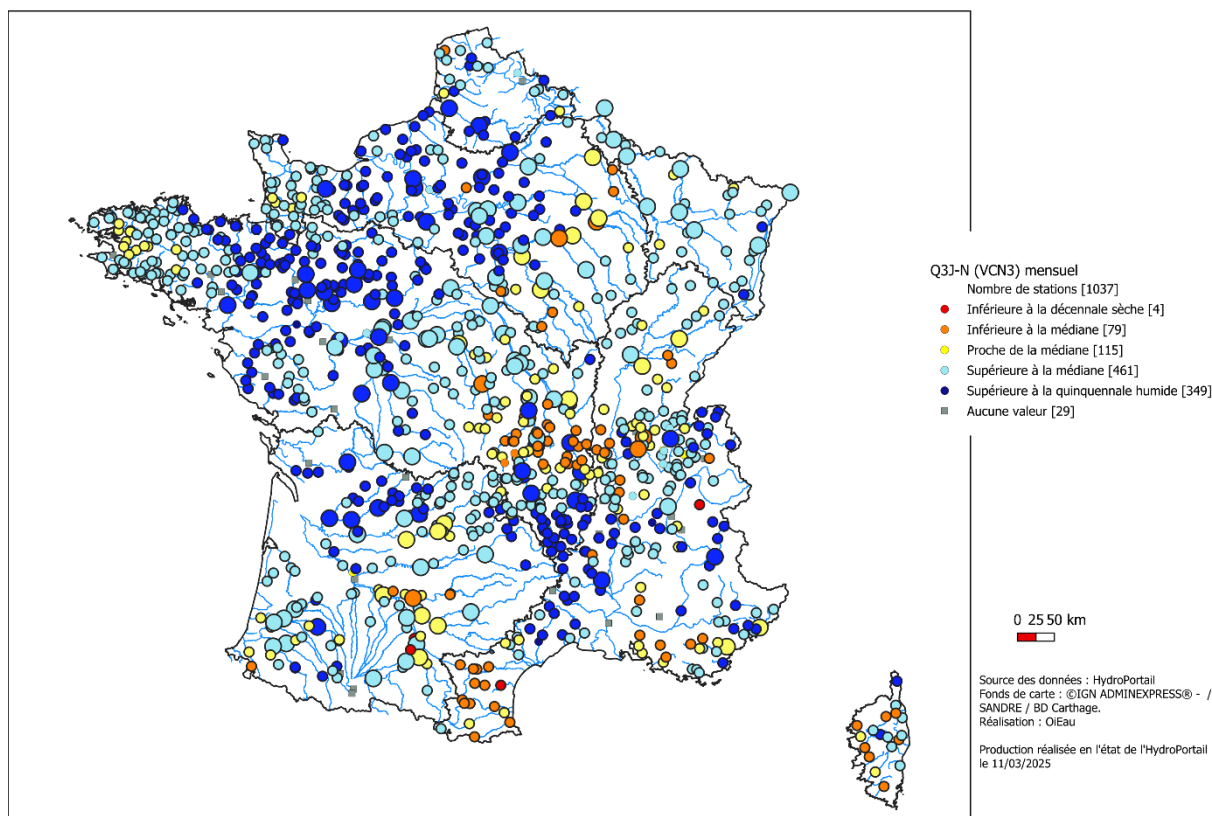
Hydraulicité de février 2025



NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur d'hydraulicité est le rapport du débit moyen observé pendant le mois écoulé, à sa valeur moyenne interannuelle. Son évaluation est effectuée à partir des données de l'HydroPortail, pour chacune des stations disposant d'une chronique suffisamment longue pour que ce rapport soit significatif.

La carte du mois de février met en évidence une forte disparité des débits des cours d'eau sur l'ensemble du territoire. On observe des niveaux de débit très élevés (> 200 %) principalement dans le nord-ouest, ainsi que dans certaines parties du centre et de l'est du pays. La majorité des stations enregistrent des rapports compris entre 80 % et 120 %, indiquant des conditions hydrologiques proches des normales saisonnières.

Débits minimums mensuels de février 2025

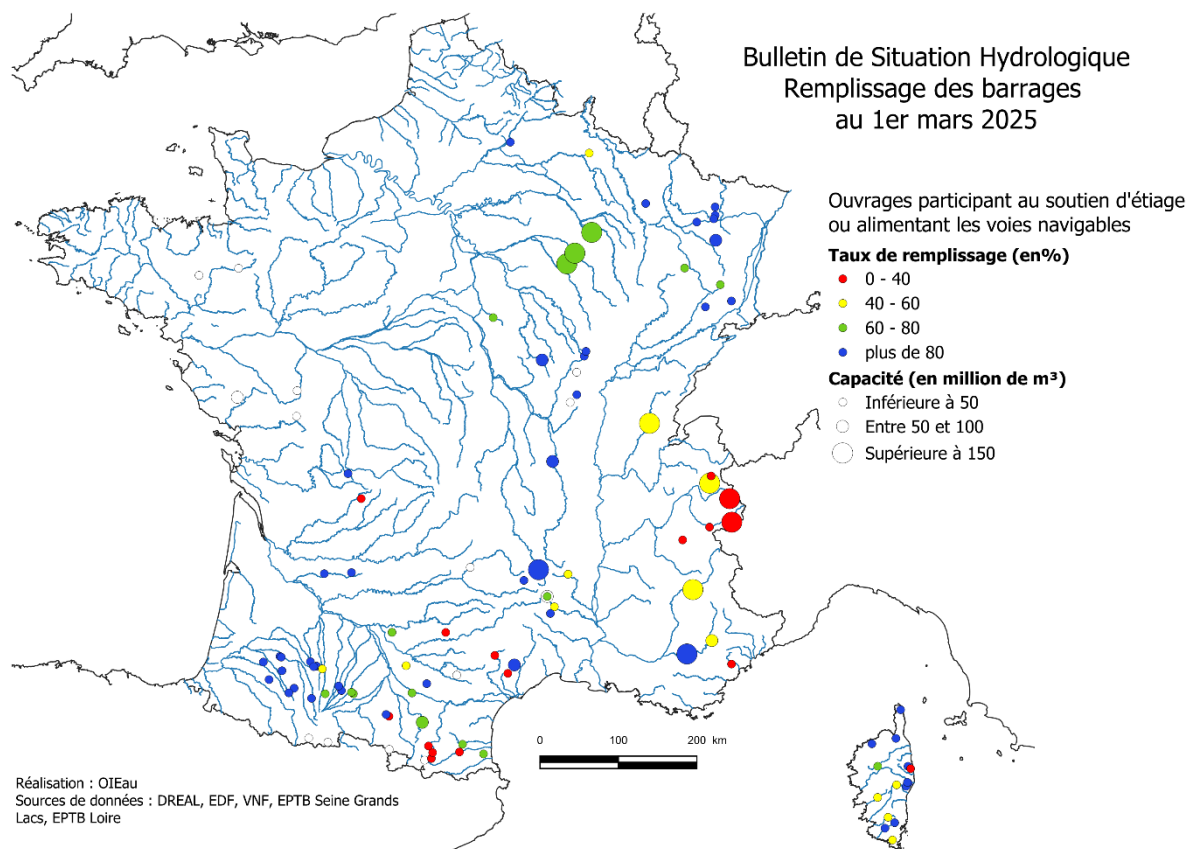


NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est le retour du débit minimum Q3J-N (débit quotidien le plus bas observé sur 3 jours consécutifs pendant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

Une majorité de stations indiquent des débits supérieurs à la médiane ou supérieurs à la quinquennale humide, notamment dans le nord et certaines parties de l'est, suggérant des conditions hydrologiques favorables. En revanche, des zones en déficit marqué apparaissent particulièrement dans le sud et le centre. Ces disparités indiquent des conditions contrastées sur le territoire.

8. BARRAGES ET RESERVOIRS

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} mars 2025



NB : L'évaluation de cet indicateur est effectuée à partir des données disponibles dans l'hydroportail et des différents producteurs mentionnés ci-dessous.

La carte du remplissage des barrages au 1^{er} mars 2025 met en évidence des disparités significatives sur le territoire français. Si plusieurs barrages affichent un taux de remplissage supérieur à 80 %, d'autres présentent des niveaux plus préoccupants. En effet, plusieurs barrages du sud et de l'est affichent un remplissage inférieur à 40 %. Les ouvrages de grande capacité (> 150 millions de m³) montrent également des taux de remplissage hétérogènes.

En savoir plus :

www.hydro.eaufrance.f
www.edf.fr
www.vnf.fr
www.seinegrandslacs.fr
www.eptb-loire.fr

9. GLOSSAIRE

Débit

Volume d'eau qui traverse une section transversale d'un cours d'eau par unité de temps. Les débits des cours d'eau sont exprimés en m³/s.

Écoulement

Fait pour un fluide de se déplacer en suivant un itinéraire préférentiel.

Évapotranspiration

Émission de la vapeur d'eau résultant de deux phénomènes : l'évaporation, qui est un phénomène purement physique, et la transpiration des plantes. La recharge des nappes phréatiques par les précipitations tombant en période d'activité du couvert végétal peut être limitée. En effet, la majorité de l'eau est évapotranspirée par la végétation. Elle englobe la perte en eau due au climat, les pertes provenant de l'évaporation du sol et de la transpiration des plantes.

Infiltration (recharge)

Quantité d'eau franchissant la surface du sol. Le phénomène d'infiltration permet de renouveler les stocks d'eau souterraine et d'entretenir le débit de l'écoulement souterrain dans les formations hydrogéologiques perméables du sous-sol. Par comparaison avec l'écoulement de surface, l'écoulement souterrain peut être lent, différé et de longue durée (quelques heures à plusieurs milliers d'années).

Précipitations

Volume total des précipitations atmosphériques humides, qu'elles se présentent à l'état solide ou à l'état liquide (pluie, neige, grêle, brouillard, givre, rosée...), habituellement mesuré par les instituts météorologiques ou hydrologiques.

Pluies efficaces

Différence entre les précipitations et l'évapotranspiration réelle, et exprimée en mm. Les précipitations efficaces peuvent être calculées directement à partir des paramètres climatiques et de la réserve facilement utilisable (RFU). L'eau des précipitations efficaces est répartie, à la surface du sol, en deux fractions : le ruissellement et l'infiltration.

Réserve utile du sol (RU)

Eau présente dans le sol, qui est utilisable par la plante. La réserve utile (RU) est exprimée en millimètres.

Nappe d'eau souterraine

Ensemble de l'eau contenue dans une fraction perméable de la croûte terrestre totalement imbibée, conséquence de l'infiltration de l'eau dans les moindres interstices du sous-sol et de son accumulation au-dessus d'une couche imperméable. Les nappes d'eaux souterraines ne forment de véritables rivières souterraines que dans les terrains karstiques. Les eaux souterraines correspondant aux eaux infiltrées dans le sol, circulant dans les roches perméables du sous-sol, forment des « réserves ». Différents types de nappes sont distingués selon divers critères qui peuvent être : géologiques (nappes alluviales - milieux poreux superficiels, nappes en milieu fissuré - carbonaté ou éruptif, nappes en milieu karstique - carbonaté, nappes en milieu poreux - grès, sables) ou hydrodynamiques (nappes alluviales, nappes libres, ou nappes captives). Une même nappe peut présenter une partie libre et une partie captive.

Normale

Normale concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020.

A consulter :

- Le site de Météo-France
- Le site du Ministère de la Transition écologique
- Le portail eaufrance du Système d'information sur l'eau (SIE), avec :
 - l'accès à tous les BSH nationaux (depuis 1998)
 - les bulletins de situation hydrologique à l'échelle des grands bassins, réalisés par les DREAL de bassin Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Réunion, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie
- Les bulletins de situation hydrologique régionaux, réalisés par les DREAL. Ils sont consultables sur les sites des DREAL.
- Le site de l'EPTB Seine Grands Lacs
- Le site de Voies Navigables de France
- Le site d'Électricité de France
- Le bulletin des eaux souterraines réalisé par le BRGM
- Le site de consultation des arrêtés de restriction d'eau VigiEau (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- Le site de l'Office International de l'Eau et sa rubrique « Publications »

Auteur : Office International de l'Eau (OiEau)

Publication : Office International de l'Eau (OiEau)

Contribution : Office français de la biodiversité (OFB), BRGM, Electricité de France (EDF), EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Loire, Météo-France, Ministère de la Transition écologique (Direction de l'eau et de la biodiversité), Voies navigables de France (VNF)

Date de publication : 11 mars 2025

Format : PDF

Langue : FR

Couverture spatiale : France métropolitaine

Couverture temporelle : 01/02/2025 – 28/02/2025

Droits d'usage : <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>

Le BSH est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires de données :

- Météo-France pour les données météorologiques (précipitations, humidité des sols, manteau neigeux) ;
- les DREAL1 (de région) et le Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI) pour les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs nationaux, comme EDF2, VNF3 et des EPTB4 tels que Seine Grands Lacs et Loire). Chaque région du bassin élabore également un bulletin au niveau de son territoire : leur fréquence de parution est généralement mensuelle et permet d'accéder à une échelle de détail plus fine ;
- le BRGM pour les niveaux des nappes d'eau souterraine. Ces données sont produites à dix reprises au cours de l'année ce qui explique leur absence de certains bulletins ;
- l'Office français de la biodiversité (OFB) pour les observations sur les étiages (entre les mois de juin et octobre).

Le bulletin est réalisé sous l'égide du comité de rédaction composé des différents contributeurs du BSH (producteurs et gestionnaires de données), animé par l'Office International de l'Eau (OiEau), en lien avec l'OFB et la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique.

1 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2 Électricité de France

3 Voies navigables de France

4 Établissement public territorial de bassin